

Mettre en oeuvre le projet et faire territoire

Projet validé en conseil syndical
du 03 mars 2021

Plan de mandat 2020 - 2026



Edito



Le 28 novembre 2019 une étape importante a été franchie avec l'approbation du nouveau Scot, unissant sur une trajectoire de développement partagée les élus d'un territoire de 153 communes et 275 000 habitants.

Durant le mandat précédent, de nombreux chantiers ont été portés parallèlement à la révision du Scot : démarches de planification stratégique (sur la côtière rhodanienne et l'agglomération Roussillon – Saint-Rambert-d'Albon), études et guides pratiques (sur les marchés immobiliers, la bonne utilisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation des PLU(i)...), actions de concertation inédites (bande dessinée, plateau de jeu...) création de bases de données multiples (occupation du sol, foncier économique et commercial...), inventaires naturalistes et création de la plate-forme de biodiversité Rives Nature...

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a constamment su se positionner dans l'innovation au service du territoire. Ses outils de concertation, son implication pour la biodiversité, son observatoire sont connus et reconnus à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire.

La nouvelle mandature 2020-2026 doit être l'occasion de conforter les dynamiques en place, d'ouvrir de nouveaux chantiers et de poursuivre le travail de pédagogie au plus près du terrain et en relation constante et étroite avec ses intercommunalités membres. Le SMRR fait le choix de rester ambitieux et volontaire en phase de mise en œuvre tout en conservant la rigueur budgétaire ayant caractérisé le mandat précédent, rigueur devenue indispensable dans le contexte économique post-Covid 19. Il doit renforcer son rôle de coordonnateur et d'intermédiaire entre les EPCI et l'Etat, dans le champ de compétences qui est le sien.

Comme sous le mandat précédent également, le choix d'un pilotage politique fort du SMRR est réaffirmé : réunions mensuelles du bureau syndical, vice-présidents délégués sur l'ensemble des thématiques et projets. Le Scot est un projet d'élus qui doit être porté et incarné par ces derniers !

Dans ce but, le conseil syndical réuni en session ordinaire le 03 mars 2021 a validé un plan de mandat articulé autour de 6 axes forts.

Philippe DELAPLACETTE
Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Sommaire

1. APPLIQUER :

Mettre en œuvre le Scot dans les documents de planification - *p.4*

2. PARTAGER :

Promouvoir l'appropriation du Scot et de ses enjeux - *p.6*

3. ANIMER :

Piloter des démarches et des études mutualisées sur des thèmes à enjeux - *p.8*

4. OBSERVER :

Suivre les dynamiques territoriales et évaluer le Scot - *p.10*

5. RESTER ENGAGÉ :

Vers un territoire à biodiversité positive, avec Rives Nature - *p.12*

6. S’AFFIRMER :

Conforter la place des Rives du Rhône dans les démarches et projets menés à d'autres échelles - *p.14*

1. APPLIQUER

Mettre en œuvre le Scot dans les documents de planification

Le premier indicateur de réussite dans la mise en œuvre d'un Scot reste avant tout sa capacité à mettre l'ensemble des collectivités et établissements publics du territoire en mouvement autour du projet d'aménagement et de développement qu'ils ont partagé. Cela passe avant tout par une **harmonisation rapide des documents, plans et programmes devant être compatibles : PLU, PLUi, PLH, PDM, PCAET, etc.** Les communes et intercommunalités sont ainsi invitées à mettre au plus tôt leurs documents en compatibilité avec le Scot, par modification ou révision.

S'agissant des PLU, une analyse a été menée par les services du Scot en 2020 afin d'identifier les enjeux de mise en compatibilité sur des thématiques prioritaires : habitat/foncier, économie/commerce et environnement/agriculture.

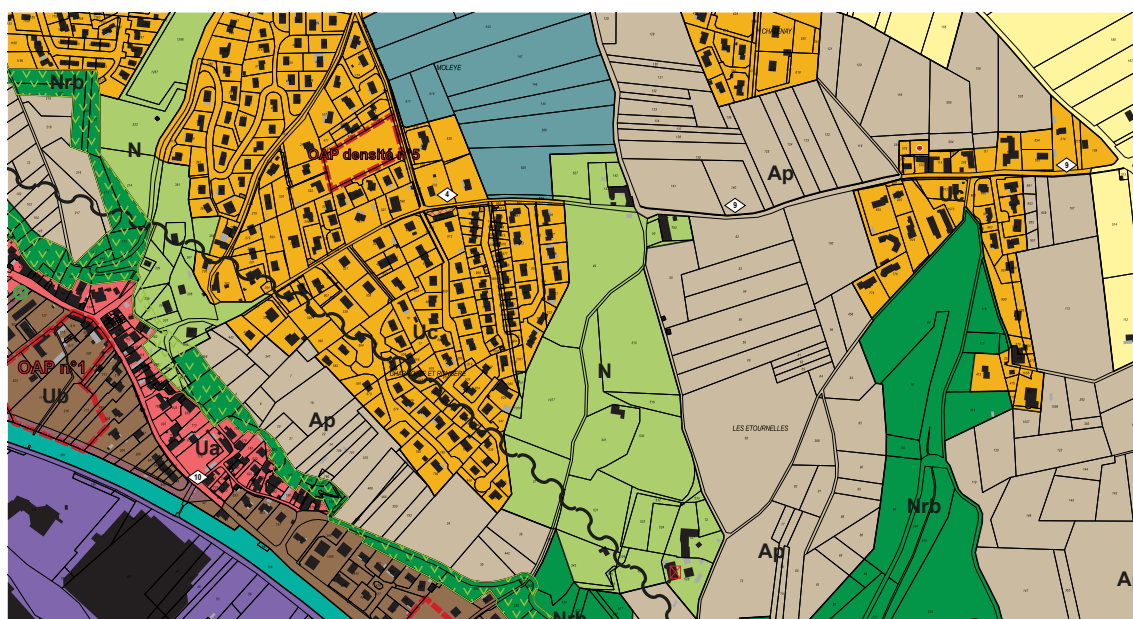
Cette analyse a mis en évidence l'importance d'une approche au cas par cas afin d'apprécier au mieux les enjeux. Si les PLU récents et déjà soumis au Scot de 2012 posent « peu de soucis », les secteurs ayant rejoint le Scot plus récemment et qui peuvent disposer de PLU de plus de 10 ans nécessitent un travail de mise à jour plus important. S'agissant du commerce, près d'une centaine de PLU nécessitent des modifications, même mineures. Parmi ceux-ci,

une quinzaine appellent une mise en compatibilité rapide et de façon approfondie. Ce travail sera l'une des priorités du Scot, en complémentarité avec les intercommunalités, sur le début du mandat.

Parallèlement à ce travail de mise au diapason des documents de planification, le SMRR continuera de se positionner sur les **opérations supérieures à 5 000 m² de surface de plancher ainsi que les projets commerciaux supérieurs à 300 m²** (cf. fiches vademecum). Il restera aussi impliqué dans son rôle de Personne Publique Associée aux différentes démarches et projets.

QUELQUES INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Nombre de PLU(i) mis en compatibilité
- Opérations de logements exemplaires
- Evolution des projets commerciaux
- ...



2. PARTAGER

Promouvoir l'appropriation du Scot et de ses enjeux

20 ans après la loi SRU et 10 ans après le Grenelle, le Scot et les enjeux qu'il porte (économie foncière, densification et diversification de l'habitat, réduction des obligations de déplacements, préservation de l'environnement et des terres agricoles...) ont largement irrigué les collectivités et sont beaucoup mieux appréhendés et acceptés que par le passé. Néanmoins, un travail de pédagogie constant reste à produire. Il faut sensibiliser les élus comme les citoyens, les partenaires publics comme privés.

Dans ce cadre, le SMRR affiche l'ambition de maintenir sur le mandat 2020-2026 sa méthode de travail en co-construction constante avec les élus du territoire :

- Des **conseils syndicaux** comme lieux de débats et de réflexions et pas seulement comme instance de validation administrative ;
- Des temps de présence réguliers devant les **conseils communautaires** (au moins une fois par an à l'occasion de la présentation du rapport d'activité) ;
- Une **conférence économique des territoires**, consistant en des réunions régulières du Bureau élargi aux présidents et vice-présidents à l'économie d'EPCI (ceux non membres du bureau) pour échanger sur des enjeux d'actualité et assurer la complémentarité des politiques et actions développées sur les territoires ;

- Une association des **techniciens et élus communautaires** aux études et réflexions (ateliers, copil/cotech) ;
- Une connexion directe aux **conseils municipaux** (présentation du Scot ou invitation à des visites, formations...).

Il conviendra également de renforcer le **lien avec la société civile** : site Internet du SMRR, bulletins et sites internet des collectivités, relations presse, etc. mais aussi investir les réseaux sociaux. Les outils de concertation développés pour les jeunes et le grand public (BD, Plateau de jeu, ...) seront aussi à valoriser.

Enfin, des **rencontres régulières** par le biais d'ateliers ou de séminaires seront à programmer dans le cadre du suivi du Scot : avec les personnes publiques associées dont l'Etat d'une part, avec les acteurs du privé d'autre part (acteurs de la construction, promoteurs commerciaux, etc.).

QUELQUES INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Nombre de réunions avec les partenaires et taux de présence
- Nombre d'abonnés réseaux sociaux
- ...



3 ANIMER ET ACCOMPAGNER

Piloter des démarches et des études mutualisées sur des thèmes à enjeux

Le SMRR a su se positionner depuis son origine comme agitateur d'idées et incubateur de projets, osant lancer des études sur des champs nouveaux ou peu investis (études des marchés immobiliers à l'échelle d'un Scot, guide sur les OAP...). La volonté politique est forte de conserver au SMRR cette liberté d'initiative et cette capacité à mutualiser des réflexions au profit de tous. Les élus partagent le constat que dans le cadre de la mise en œuvre du Scot de nombreux thèmes à enjeux appellent une implication du SMRR.

S'agissant de l'habitat, le choix a été fait de lancer dès 2020 la troisième et dernière étape du travail engagé sur les questions d'urbanisme de qualité et de sobriété foncière (après l'étude des marchés immobiliers du territoire puis celle sur les moyens de produire des Orientations d'Aménagement et de Programmation plus opérantes) : **une étude sur les mécanismes de production du lotissement et les moyens d'améliorer leur qualité**. Au-delà, le rôle du Scot et sa capacité à offrir une réponse mutualisée aux collectivités du territoire sur des segments de compétences peu présents et pourtant essentiels à la qualité des projets pourra être interrogé. L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'étude pré-opérationnelle d'urbanisme ou dans la conduite d'opération d'aménagement peut faire partie de ses besoins. Les excédents d'amortissements du Scot pourraient ainsi être utilement valorisés au profit du territoire pour prendre en charge financièrement la « chaîne de production de la ville » depuis l'étude pré-opérationnelle jusqu'à la délivrance des permis de construire du lotissement sur des opérations ciblées.



Le Scot nécessite en effet de pouvoir s'appuyer sur des réalisations exemplaires pour servir d'ambassadrices pour démontrer que les objectifs qu'il poursuit peuvent très bien s'accompagner d'une qualité et d'un cadre de vie agréable. A ce titre, les élus attendent du SMRR qu'il puisse accompagner les territoires par du partage d'expériences autour d'opérations de références sur des sujets tels que la revitalisation des centres-villes, la réhabilitation des friches, etc.

Les enjeux environnementaux et de cadre de vie seront aussi au cœur du projet de mandat. Parmi les pistes de travail possibles pour les années à venir :

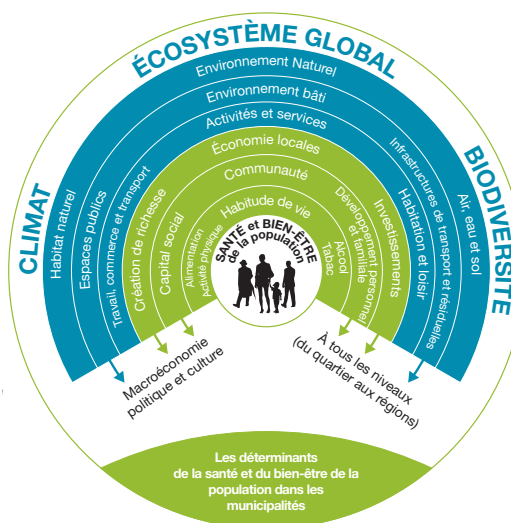
- Engagement d'une réflexion sur une « **stratégie territoriale d'ERC** » (**Eviter Réduire Compenser**) : comment s'appuyer sur le Scot pour appréhender au bon moment (à l'amont) et à la bonne échelle (le bassin de vie) l'impératif pour le territoire de porter un projet de développement intégré et autonome du point de vue environnemental, en lien avec le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique ? Ce travail se mènera en lien étroit avec les EPCI, en partenariat avec le Parc du Pilat et l'assistance à maîtrise d'ouvrage de Rives Nature, en tenant compte des projets de territoire.
- Echanges et sensibilisation sur **l'urbanisme favorable à la santé**. Les nombreux questionnements liés aux effets de la crise du Covid 19 pourront intégrer cette réflexion. Ce travail pourra se mener avec les EPCI porteurs de PCAET et en tenant compte des données/démarches existantes, dans une logique de mutualisation de moyens. Une convergence d'intérêt émerge avec EBER pour mener une approche Urbanisme-Santé et accompagner la prise en compte de ces problématiques dans les documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement du territoire (boîtes à outils...). Vienne Condrieu Agglomération mène également à son échelle un travail en lien avec les problématiques de santé environnementale.
- Réactivation du **réseau des acteurs de l'eau** pour mettre à jour et suivre les enjeux territoriaux de préservation et sécurisation de la ressource en eau (quantité/qualité). Un travail de réactualisation de la cartographie des acteurs

et de leurs rôles est aussi nécessaire, faire aussi le point sur les interconnexions possibles... Pour cela, une meilleure interconnaissance est nécessaire, tout comme le développement du partage d'expérience.

- Vérification de l'opportunité (enjeux/conséquences) d'initier une **SLGRI** (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation) sur le **TRI** (Territoire à Risque Important) de la moyenne vallée du Rhône de Chasse sur Rhône à Saint-Vallier. Dans ce but, une remise à niveau des enjeux (économiques, juridiques, techniques...) est nécessaire avec les services de l'Etat, qui doivent clarifier leur position.

Sur la question économique, un **travail spécifique pourra être porté sur les différents modèles territoriaux du Scot**, leurs complémentarités et les liens à renforcer. Une base de travail pourra consister en la réactualisation de l'étude IMPL (Institut de Management des Pratiques Locales) menée en 2015 à l'échelle des 3 CDDRA Ardèche Verte, Drôme des Collines et Rhône PLURIEL dans le cadre du GPRA Rhône Médian. Il faut en effet sensibiliser les nouveaux élus et mettre en évidence les forces endogènes et les enjeux de solidarité du territoire.

Enfin, s'agissant des questions de mobilités, l'opportunité d'une **étude sur les enjeux de coordination/complémentarité de l'offre en transports/déplacements** pourra être étudiée (schéma de mobilité inter-EPCI), en valorisant la recherches d'alternatives aux réponses par l'infrastructure et le mode routier (ferroviaires, fluvial, modes doux...). La volonté d'améliorer la desserte ferroviaire du territoire, qu'il s'agisse de personnes ou de marchandises (accessibilité aux gares en rive gauche (depuis les deux rives pour rejoindre l'offre TER souhaitée), remise en service de la desserte voyageurs en rive droite...), nécessitera à ce titre un partenariat étroit avec la Région.



QUELQUES INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Nombre de PLU(i) mis en compatibilité
- Opérations de logements exemplaires
- Evolution des projets commerciaux
- ...



4. OBSERVER

Suivre les dynamiques territoriales et évaluer le Scot

Le suivi du Scot est une obligation réglementaire : un bilan doit être dressé tous les 6 ans pour juger de l'efficacité de sa mise en œuvre. Dans ce but, le SMRR a développé toute une batterie d'indicateurs, basé sur des outils d'observation géographique : orthophoto et base de données occupation du sol, BD foncier économique et commercial, inventaires naturalistes divers, ...

Durant ce mandat, le SMRR pourra compléter ses outils d'observation, en coopération avec ses intercommunalités membres. En 2020 l'acquisition d'une nouvelle base de données est d'ores et déjà engagée au travers d'un partenariat avec l'EPORA : **l'inventaire des friches économiques**. La production d'une base de données sur les **sites de production d'énergies renouvelables** est également en projet (en lien avec les PCAET/TEPOS/SDE, ...) pour suivre la dynamique de transition énergétique du territoire.

La mise à jour des données est également importante. Une nouvelle **orthophoto** a donc été lancée en 2020 et sera suivi d'une actualisation de la base « **occupation du sol** ». Son renouvellement sera à prévoir sous le mandat en 2025 et servira au bilan du Scot à 6 ans.

Côté biodiversité, après avoir largement investi les milieux zones humides et pelouses sèches ces dix dernières années, le milieu des **vieilles forêts**, très mal connu, est identifié comme objectif pour ce nouveau mandat.

Au final, le **bilan à 6 ans le 28 novembre 2025** sera une étape clef de la fin du mandat juste avant le renouvellement municipal : l'opportunité de vérifier si le Scot élaboré de 2014 à 2019 a bien été mis en œuvre de 2020 à 2026.

QUELQUES INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Création de nouvelles bases de données
- Mise à jour des données existantes
- Bilan à 6 ans du Scot
- ...



5. RESTER ENGAGÉS

Vers un territoire à biodiversité positive, avec Rives Nature

Face à la nécessité de suivre les effets du Scot sur la biodiversité et au manque de données pour le faire, le SMRR s'est investi depuis 2010 dans l'animation d'un « **réseau de veille écologique** ». Ce dernier regroupe des experts écologues, des associations et des collectivités agissant sur le territoire. Il accompagne le SMRR dans sa stratégie de développement de la connaissance. De nombreux inventaires ont ainsi été menés, en particulier sur les milieux des **zones humides et des pelouses sèches**. L'évolution de l'abondance et de la diversité des oiseaux est aussi suivie chaque année selon un protocole national.

Parallèlement une charte et un guide pratique pour la « **biodiversité positive** » ont été produits afin d'inciter les acteurs à s'investir. L'engagement des collectivités du territoire a pris un élan nouveau en septembre 2019 avec la création de **l'association parapublique Rives Nature**, adossée au SMRR, puis en 2020, la labellisation du SMRR comme **Territoire Engagé pour la Nature (TEN)**.

Pour le mandat nouveau, les élus font le choix résolu de poursuivre la dynamique, plus que jamais nécessaire au regard des urgences environnementales et climatiques auxquelles nous sommes confrontés. Il faut poursuivre la capitalisation de connaissance

pour pouvoir suivre sur un temps long l'évolution de la biodiversité sur le territoire : **les écoutes d'oiseaux communs (STOC)**, l'inventaire des milieux mal connus (comme les vieilles forêts).

Le SMRR continuera à s'impliquer politiquement dans l'association Rives Nature et à lui apporter son soutien matériel et administratif. Son rôle et les actions que l'association pourra mener sont indispensables pour améliorer la prise en compte de la biodiversité sur le territoire. Rives Nature pourra notamment jouer un rôle d'AMO sur des **réflexions comme celle sur la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)**. Elle poursuivra ses missions de capitalisation de données, de pédagogie et d'appui aux collectivités.

QUELQUES INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Nombre d'inventaires réalisés
- Nombre et fréquentation des sorties pédagogiques
- Montée en puissance de Rives Nature
- ...



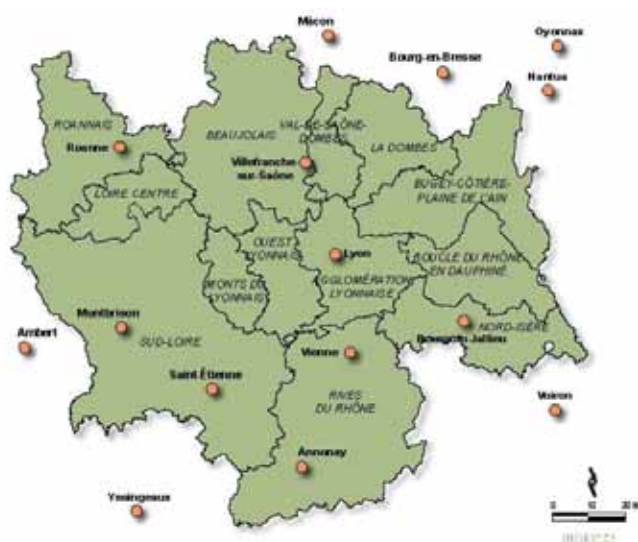
Conforter la place des Rives du Rhône dans les démarches et projets menés à d'autres échelles

partagées entre présidents sur des enjeux multiples (commerce, transports...) et cette scène est reconnue par les autres acteurs institutionnels agissant à cette échelle (Etat, Région, Métropole). Il conviendra aussi de veiller à ce que les grands principes partagés à l'échelle métropolitaine soient respectés dans leurs déclinaisons locales par chacun des Scot, dans le respect des Scot voisins. Le SMRR s'impliquera aussi dans l'animation de **l'Inter-Scot Drôme-Ardèche**, initié en 2020 sur une dimension dans un premier temps technique. Le SMRR doit également rester impliqué sur les études sectorielles pouvant être pilotée sur une partie ou en limite de son territoire, à l'instar des enquêtes ménages déplacements.

A plus vaste échelle, le SMRR est membre de la **Fédération Nationale des Scot** : le président du SMRR est membre du conseil d'administration. Cette implication a toujours permis une connexion directe du territoire aux enjeux et actualités nationales au-delà d'une implication dans des réflexions enrichissantes et stratégiques pour le Scot.

QUELQUES INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Organisation de l'InterScot Drôme-Ardèche
- Maintien par le biais de la fédération d'une présence sur la scène nationale
- ...



En route !



Si le mandat précédent aura été celui de la construction d'une vision commune, ce nouveau mandat doit être celui qui donne corps aux objectifs et les légitimise au regard de réalisations concrètes et qualitatives.

Les actions menées par le SMRR devront s'inscrire plus encore que les années passées dans les enjeux de notre époque au profit de la qualité de vie des habitants : mieux construire, développer les modes doux, préserver la biodiversité et intégrer les enjeux de santé publique au cœur des politiques urbaines.

Cela passe par une implication au plus près du terrain, des acteurs publics comme privés, pour s'entendre sur les efforts à produire afin d'inscrire nos modes de développement dans des logiques plus durables. Dans ce but, pouvoir démontrer l'efficacité des efforts consentis sera indispensable pour crédibiliser l'action du Scot et encourager chacun à poursuivre la dynamique. L'observatoire avec ses indicateurs régulièrement mis à jour contribuera à cet objectif.

Avec un collectif d'élus volontaires et une équipe technique resserrée, le SMRR entend continuer à offrir un service public de qualité. Cet objectif sera assuré tout en étant solidaire de l'effort de rigueur budgétaire supplémentaire auquel les collectivités vont devoir s'astreindre pour absorber les effets de la crise du Covid 19.

Sobriété, ingéniosité, partage, qualité de vie, voici donc quelques notions qui figurent déjà dans les listes des mots clefs du Scot pour 2020 – 2026 ! A vous, avec nous, d'enrichir cette liste !



Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Espace Saint-Germain

Bâtiment Orion

30 avenue Général Leclerc

38200 VIENNE

Tél : 04 74 48 64 71

contact@scot-rivesdurhone.com